



94 rue du Maréchal Foch  
45370 CLERY-SAINT-ANDRE  
Téléphone : 02 38 46 98 98  
Télécopie : 02 38 46 98 99

Courriel : [dgs@clery-saint-andre.com](mailto:dgs@clery-saint-andre.com)  
Site internet : <http://www.clery-saint-andre.com>

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du Lundi 8 Décembre 2014**

*Documents de travail préparatoires*

# CONSEIL MUNICIPAL DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

## SÉANCE DU LUNDI 8 DÉCEMBRE 2014.

Le Maire de CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, certifie avoir convoqué, le deux décembre deux-mil quatorze, les membres du Conseil Municipal, pour une séance publique ordinaire du Conseil Municipal, qui a lieu le huit décembre deux mil quatorze, à dix-neuf heures.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 Octobre 2014.
- Travaux sur la face Nord de la Basilique Notre-Dame de Cléry : point d'étape.
- P.A.V.E. & Diagnostic Accessibilité : point d'étape.
- Construction d'un dortoir pour l'école maternelle : point d'étape.
- Demandes de subventions.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle.
- Décision Modificative du Budget.
- Tarifs 2015 des services publics municipaux.
- Adhésion de nouvelles collectivités à l'E.P.F.L.I. Cœur de France.
- Actions municipales en soutien au Son et Lumière de Cléry-Saint-André.
- Modification d'une représentation municipale dans un organisme extérieur.
- Désignation de membres au Bureau de l'Association Foncière de Remembrement.
- Vie des commissions municipales.
- Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.
- Informations diverses.
- Questions des membres du Conseil Municipal.

### **SÉANCE :**

La séance est ouverte à 19 h. 00.

### **Étaient Présents :**

- Monsieur Gérard CORGNAC, Maire,
- Monsieur Claude BOISSAY, Madame Sylvie THIERY, Monsieur Alain DIET, Madame Odile BOURGOIN, Monsieur Bertrand HUTTEL, Adjointes au Maire,
- Madame Laurence HUME, Messieurs Alain GRILLON, Daniel ZONCA, Conseillers Municipaux Délégués,
- Mesdames Catherine BURAUULT, Nicole DESSIAUME, Nathalie DUPUIS, Marie HUBERT, Nathalie LAVAL, Brigitte MARTIN, Anne-Sophie MOUZET, Karine SAINTON, Messieurs Grégory BUBENHEIMER, Olivier JOUIN, Jean-Pierre LEFEBVRE, Gabriel PINSARD, Thierry TELLIER et Philippe de TRISTAN, Conseillers Municipaux.

### **Secrétaire de séance :**

Madame Anne-Sophie MOUZET,

Le procès-verbal de la précédente séance, envoyé à chacun des membres du Conseil Municipal, est évoqué.

### **1 - Travaux sur la face Nord de la Basilique Notre-Dame de Cléry : point d'étape.**

Madame Odile BOURGOIN, Adjointe au Maire chargée du Patrimoine, informe le Conseil Municipal, que le groupe de travail *ad hoc*, composé des élus de la Commission « Patrimoine et Culture », associés aux trois membres de la Commission d'Appel d'Offres, s'est réuni le 27 Novembre 2014, pour l'ouverture des plis relative au marché public à procédure adaptée, pour l'ensemble des travaux (une tranche ferme et cinq tranches conditionnelles) de la face Nord de la Basilique Notre-Dame de Cléry.

L'analyse des offres est en cours, de telle sorte que le groupe de travail puisse à nouveau se réunir le 5 Janvier 2015, pour proposer l'attribution des marchés. A première vue, aucun lot ne risque d'être déclaré infructueux.

Un nouveau point sera réalisé devant le Conseil Municipal, le 12 Janvier prochain, en vue de finaliser ce dossier. Le commencement des travaux reste d'actualité pour le premier trimestre 2015. La première tranche de travaux durera probablement jusqu'à la fin de l'année 2015.

--- PAS DE VOTE ---

## **2 - P.A.V.E. & Diagnostic Accessibilité : point d'étape.**

Madame Sylvie THIÉRY, Adjointe au Maire chargée de la Ville Durable, informe le Conseil Municipal, que le groupe de travail *ad hoc*, composé des élus de la Commission « Embellissement et Ville Durable », associés aux représentants des trois autres collectivités territoriales partenaires sur ce projet, s'est réuni le 14 Novembre 2014, pour l'ouverture des plis relative au marché public à procédure adaptée, pour l'étude diagnostic accessibilité et le P.A.V.E. de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés, Jouy-le-Potier et la Communauté de Communes du Val d'Ardoux.

L'analyse des offres est en cours, de telle sorte que le groupe de travail puisse à nouveau se réunir le ... Janvier 2015, pour proposer l'attribution des marchés.

Un nouveau point sera réalisé devant le Conseil Municipal, le 12 Janvier prochain, en vue de finaliser ce dossier.

--- PAS DE VOTE ---

## **3 - Construction d'un dortoir pour l'école maternelle : point d'étape.**

Monsieur Bertrand HUTTEL, Adjoint au Maire chargé de l'Action Scolaire, informe le Conseil Municipal, que le groupe de travail *ad hoc*, composé des élus de la Commission « Action Scolaire », associés aux trois membres de la Commission d'Appel d'Offres, se réunira le 19 Décembre 2014, pour l'ouverture des plis relative au marché public à procédure adaptée, pour la construction d'un dortoir pour l'école maternelle.

Un nouveau point sera réalisé devant le Conseil Municipal, le 12 Janvier prochain, en vue de finaliser, si possible, ce dossier.

--- PAS DE VOTE ---

## **4 - Demandes de subventions**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal quelques demandes de subventions, relatives à des projets municipaux à venir :

- A la Fédération Française de Football, au titre du programme « Horizon Bleu 2016 », pour la mise en conformité des vestiaires « football » du stade Raymond-Plotu. Subvention espérée de 20 000 €.
- A l'Etat, au titre de la Réserve Parlementaire du Sénateur Jean-Pierre SUEUR, pour la mise en conformité des vestiaires « football » du stade Raymond-Plotu. Subvention espérée de 15 000 €.
- A l'Etat, au titre de la Réserve Parlementaire du Sénateur Jean-Noël CARDOUX, pour les travaux de restructuration des trottoirs de la rue du Maréchal-Foch.
- A l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'année 2015, pour l'implantation d'aires de jeux pour enfants, à vocation périscolaire, dans le secteur de La Poule Blanche. Subvention espérée de 35%.
- A l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'année 2015, pour un programme d'ensemble de rénovation des huisseries de l'école élémentaire des Bergerêts, dans une démarche globale d'économie d'énergie. Subvention espérée de 35 %.

Plusieurs de ces demandes ne sont que des délibérations de principe, dans un premier temps, permettant d'ouvrir le dossier de demande de subvention en respectant les délais, mais feront l'objet d'affinages dans les semaines et mois à venir.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur chacune de ces demandes de subvention.

--- VOTE ---

**5 - Attribution d'une subvention exceptionnelle**

Monsieur Alain DIET, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une proposition d'attribution de subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Cléry-Saint-André, pour le reversement des droits de place de la Foire aux Pommes, pour un montant de 1 499, 75 €uros.

Le Conseil Municipal est invité à valider cette proposition. Monsieur le Maire, par ailleurs membre du Bureau du Comité des Fêtes, ne participe pas au vote.

--- VOTE ---

A cette occasion, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des personnes ayant participé à l'organisation de la Foire aux Pommes 2014, et notamment le Comité des Fêtes de Cléry-Saint-André et les associations partenaires, pour son très bon déroulement.

**6 - Décision Modificative du Budget.**

Monsieur Alain DIET, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une proposition de décision modificative budgétaire, telle qu'elle a été travaillée en réunion de commission « Finances », lors de sa réunion du 2 Décembre 2014. Cette décision modificative budgétaire concerne la section de fonctionnement, après que la précédente séance de conseil municipal ait validé les ajustements utiles à la section d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		OBJET	MONTANT en €
CHAPITRES	ARTICLES		
012	64131	Rémunération du personnel	+ 27 000 €
	64162	Emploi d'avenir	+ 15 000 €
65	6574	Subventions aux associations	+ 199,75 €
	6554	Subvention au SIVU Crèche des Marmousets	-14 299, 75 €
66	6615	Frais liés à la ligne de trésorerie	+ 1 000 €
67	673	Titres annulés	+ 100 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>+ 29 000,00</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		OBJET	VARIATION en €
CHAPITRES	ARTICLES		
013	6419	Atténuations de charges – rémunération du personnel	+ 4 700 €
013	6479	Atténuations de charges – autres charges sociales	+ 5 100 €
74	7488	(Acompte de l'Etat sur la réforme des rythmes scolaires)	+ 10 200 €
75	752	Revenus des immeubles	+ 9 000 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>+ 29 000,00</b>

**LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EST AINSI ÉQUILIBRÉE.**

**7 - Tarifs 2015 des services publics municipaux.**

Monsieur Alain DIET, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, les propositions de tarifs des services publics municipaux, pour l'année 2015, tels qu'ils ont été travaillés, en Commission « Finances », lors de sa réunion du 2 Décembre 2014.

**TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES POUR 2015:**

		<u>CLÉRY-SAINT-ANDRÉ</u>	<u>EXTÉRIEUR</u>
<b>Espace Loire (Salle des Fêtes)</b>	Eté	520 €	700 €
	Hiver	560 €	800 €
	Journée supplémentaire	200 €	200 €
	Caution	500 €	500 €
<b>Espace Loire (Salle des Fêtes) pour les associations de Cléry-Saint-André</b>	Eté (sans cuisine)	265 €	
	Hiver (sans cuisine)	295 €	
	Eté (avec cuisine)	480 €	
	Hiver (avec cuisine)	530 €	
	Journée supplémentaire	200 €	
<b>Espace Loire (Salle des Fêtes) pour les expositions</b>	Eté	480 €	600 €
	par exposant	50 €	100 €
	Journée supplémentaire	200 €	200 €
	Hiver	530 €	740 €
	par exposant supplémentaire	50 €	100 €
	Journée supplémentaire	200 €	200 €
<b>Espace Ardoux (Salle Polyvalente)</b>	Eté (sans matériel)	165 €	225 €
	Hiver (sans matériel)	195 €	275 €
	Eté (avec matériel)	205 €	255 €
	Hiver (avec matériel)	220 €	330 €
<b>Espace Ardoux (Salle Polyvalente) pour les associations de Cléry-Saint-André</b>	Eté (sans matériel)	100 €	
	Hiver (sans matériel)	125 €	
	Eté (avec matériel)	145 €	
	Hiver (avec matériel)	165 €	
<b>Dojo Gérard-Mothu</b>	avec chauffage	315 €	
	sans chauffage	295 €	
<b>Salle des Genêts d'Or</b>	Association	Gratuit	100 €
	Autres	100 €	100 €

Une précision est apportée sur la notion de « hiver » et « été ». Il est confirmé que les tarifs « hiver » sont appliqués du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars et les tarifs « été » du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre. Concernant les tarifs applicables aux associations de Cléry-Saint-André, il est rappelé que chaque association clérycoise dispose gratuitement de deux locations par an. (une Assemblée Générale + une animation ; soit Espace Loire, soit Espace Ardoux).

**LOCATION DE LA SALLE D'EXPOSITION MUNICIPALE " CHARLOTTE DE SAVOIE " POUR 2015 :**

CAUTION	500 €
Du mardi matin au dimanche soir (soit six jours d'exposition)	60 €
Du mardi matin au dimanche soir suivant (soit treize jours d'exposition)	100 €
Dans ces formules, la location de la demi-journée du lundi après-midi peut être offerte, sur demande, pour le montage de l'expo.	

**LOCATION DE MATÉRIELS DIVERS POUR 2015 :**

Caution	500 €
Location de tentes, du vendredi soir au dimanche soir	130 € pour le week end
Location de Bancs et de Tables	Éléments de 2 m ou 2,50 mètres : 8 €
	Éléments de 3 ou 4 mètres : 13 €

**TARIFS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, POUR L'ANNÉE 2015 :**

Bibliothèque Municipale	Habitant de Cléry-Saint-André	6,50 €
	Hors Commune	8,50 €

**DROITS DE PLACE ET ACTIVITÉS COMMERCIALES POUR L'ANNÉE 2015 :**

Foire et marchés	<b>Droit de place</b> Il est précisé hors fourniture de fluides	1,15 € le mètre linéaire 0,85 € pour une profondeur supérieure à deux mètres linéaires.
	<b>Vente au déballage</b>	50 €
	<b>Cirques</b>	85 € intégrant la fourniture des fluides
Marché Villageois	<b>Le mètre linéaire</b>	2,60 €
	<b>Petit manège</b>	50 €
	<b>Grand manège</b>	114 €
	<b>Barnum 3 m. X 3 m.</b>	10 €
Foire aux Pommes	<b>Le mètre linéaire</b>	12 €
	<b>Brocante</b>	2,50 € par mètre linéaire
	<b>Petit Manège</b>	75 €
	<b>Grand Manège</b>	150 €
	<b>Le dimanche Pré des Gains</b> <b>Commerce de neuf/vente alimentaire</b>	3 mètres 25 € 6 mètres 50 € 9 mètres 75 €

**TARIFS DU CIMETIERE :**

Concessions funéraires	15 ans	90 €
	30 ans	170 €
	50 ans	320 €

**ESPACE CINÉRAIRE :**

	<b>JARDIN DU SOUVENIR</b> (concession perpétuelle)		
Habitants de Cléry-Saint-André	GRATUIT		
	<b>CHAMP D'URNES</b>		
Habitants de Cléry-Saint-André Concession et porte	10 ans	15 ans	30 ans
	320 €	380 €	550 €
Renouvellement concession	110 €	170 €	340 €

	<b>COLUMBARIUM</b>					
	10 ans		15 ans		30 ans	
	Emplacement de 2 urnes	Emplacement de 3 urnes	Emplacement de 2 urnes	Emplacement de 3 urnes	Emplacement de 2 urnes	Emplacement de 3 urnes
Dimensions en cm : 2 urnes : H :40, L :33, P : 37 3 urnes : H :40, L : 33, P : 55	18 cm maximum par urne	18 cm maximum par urne	18 cm maximum par urne	18 cm maximum par urne	18 cm maximum par urne	18 cm maximum par urne
Habitants de Cléry-Saint-André	245 €	325 €	365 €	485 €	730 €	970 €
Habitants d'autres communes	325 €	435 €	490 €	645 €	980 €	1300 €

- Prix des PORTES en granit noir d'Afrique : 40 X 40 X 3 : 160 € (pour le columbarium)

Le tarif de la redevance d'occupation du domaine public est proposé à 2,15 € par m<sup>2</sup>.

### **TARIFS PUBLICITAIRES :**

La page est au format A5	QUADRICHRONIE Tarif (H.T.)
1/8 de page	100 € H.T
¼ de page	190 € H.T
½ de page	280 € H.T
Page complète	350 € H.T

### **TARIF PHOTOCOPIES :**

**PRIX DE LA PHOTOCOPIE N&B A4 :** 0,20 €

### **TARIFS ECOLE DE MUSIQUE :**

Tarifs 2015 / 2016	CLERY - ST - ANDRE	HORS - COMMUNE
<b>ENFANTS</b>		
Initiation / Formation Musicale	95 €	193 €
Formation Instrumentale	215 €	365 €
Pratique Collective *	Gratuit pour les élèves inscrits en Formation complète + 30 € en plus d'une Pratique Instrumentale seule	
<b>ADULTES</b>		
Formation Musicale	170 €	195 €
Formation Instrumentale	370 €	390 €
Formation complète	500 €	
<b>PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (pour des personnes ne prenant pas de cours à l'E.M.M.)</b>		
Orchestre Junior *	90 €	
Chorale	90 €	
Batucada *	90 €	
<b>LOCATION INSTRUMENT</b>		
<b>Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année</b>	95 € /an + une révision annuelle de l'instrument par un professionnel et une attestation d'assurance à fournir.	

**Tarif Familial (Enfants et Adultes) :**

2 <sup>nd</sup> e inscription : - 10 %	3 <sup>ème</sup> inscription : - 15 %	4 <sup>ème</sup> inscription : - 20 %
--	---------------------------------------	---------------------------------------

Formation complète : Formation Musicale (Solfège) et Formation Instrumentale

\* Selon le niveau instrumental de l'élève et l'avis de l'Equipe Pédagogique

Pour l'école municipale de musique, ils s'appliqueront à la rentrée de Septembre 2015. Il est rappelé que les inscriptions sont dues pour une année entière. Le paiement peut être effectué en deux fois en le signalant à la Trésorerie dès réception de la facture. Si au cours de l'année, un enfant est obligé, pour un cas de force majeur, d'arrêter la musique, il est rappelé que tout trimestre commencé est dû. Par ailleurs, il est rappelé qu'il faut signaler au service comptable toute interruption, afin que la facturation soit faite en conséquence.

**TARIFS DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX A VOCATION PÉRI-SCOLAIRE POUR 2015:**

<b>Accueil périscolaire (matin ou soir)</b>	1 <sup>er</sup> enfant	1.95 €
	2 <sup>ème</sup> enfant	1,00 €
	A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	GRATUIT
<b>Accueil périscolaire (matin et soir)</b>	1 <sup>er</sup> enfant	2,60 €
	2 <sup>ème</sup> enfant	1,30 €
	A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	GRATUIT

Ils s'appliqueront à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015.

En ce qui concerne « le prix coûtant » du goûter collectif de la garderie périscolaire, celui-ci est maintenu à 0,60 euro.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'ensemble de ces grilles tarifaires.

--- VOTE ---

**8 - Adhésion de nouvelles collectivités à l'E.P.F.L.I. Cœur de France.**

Monsieur Claude BOISSAY, Premier Adjoint au Maire, Délégué de Cléry-Saint-André à l'E.P.F.L.I. Cœur de France, explique au Conseil Municipal que le Conseil d'Administration de l'E.P.F.L.I. Cœur de France, lors de sa réunion du 30 Septembre 2014, a émis un avis favorable à l'adhésion de cinq nouvelles collectivités, à l'EPFLI Cœur de France :

- Conseil Général d'Eure-et-Loir,
- Conseil Général du Loir-et-Cher,
- Commune de Bonnée (Loiret),
- Communauté de Communes du Sullias (Loiret),
- Communauté de Communes du Canton de Briare (Loiret),

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable au principe de ces nouvelles adhésions.

--- VOTE ---

**9 - Actions municipales en soutien au Son et Lumière de Cléry-Saint-André.**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'association « CLERY SON HISTOIRE EN LUMIERE » a rencontré, à plusieurs reprises, ces dernières semaines, les élus municipaux et communautaires, pour trouver ensemble les meilleures solutions d'accompagnement des collectivités territoriales, face au défi que représente, pour cette association clérycoise, le choix d'un futur terrain d'accueil pour le Son et Lumière de Cléry-Saint-André, dans un contexte où le choix du terrain du Gué du Roi, présente un certain nombre de contraintes techniques et financières, connues de tous.

Au cours de ces rencontres entre la Municipalité et l'Association, d'une part, et le Bureau Communautaire et l'Association, d'autre part, toujours cordiales et constructives, les élus municipaux et communautaires ont pu réaffirmer – sans aucune



réserve – le soutien municipal et communautaire à l'action de cette association majeure de notre territoire, qui contribue au rayonnement de Cléry-Saint-André bien au-delà des frontières départementales.

Ainsi, il peut paraître utile de rappeler aux élus communaux, le soutien permanent que la Commune de Cléry-Saint-André accorde à l'association CLERY-SON-HISTOIRE-EN-LUMIERE, selon les périodes, en fonction des besoins exprimés :

- Mise à disposition gratuite et permanente d'un local administratif au 131 rue du Maréchal-Foch, faisant fonction de secrétariat de l'association.
- Mise à disposition gratuite et permanente du grenier à costumes, à côté de l'école municipale de musique,
- Mise à disposition temporaire d'un local technique de stockage, dans la cour du 131 rue du Maréchal-Foch,
- Mise à disposition d'une partie des Ateliers de Saint-André, pour du stockage associatif,
- Mises à disposition occasionnelles du hall de l'école maternelle publique,
- Mises à disposition occasionnelles des salles associatives de l'ancienne école de Saint-André,
- Mise à disposition annuelle des cuisines du restaurant scolaire ou bien de l'Espace Loire,
- Mise à disposition occasionnelle de la salle municipale Charlotte de Savoie,
- Mise à disposition de barrières et de petit matériel,
- Photocopies gratuites,
- Prêt de véhicules communaux,
- Une subvention municipale de 1 933, 44 € pour l'année 2014,
- Etc.

La nouvelle Municipalité souhaite proposer au Conseil Municipal, la poursuite de ce partenariat fort de la Commune de Cléry-Saint-André envers cette association. Toutefois, dans le contexte d'une raréfaction des ressources des collectivités territoriales qui imposera, au fil du mandat, des choix dans les dépenses de fonctionnement et les impératifs d'investissements publics, il est indispensable que les élus municipaux et communautaires coordonnent et mutualisent les orientations à donner aux nouvelles demandes de cette association, notamment dans le contexte de son développement et de son choix de réimplantation.

Ainsi, le Bureau Municipal a évoqué la possibilité que la Commune de Cléry-Saint-André puisse soutenir, à nouveau, cette association, dans des proportions exceptionnelles, comparées aux autres acteurs de la vie associative, en investissant une trentaine de milliers d'euros, sur l'acquisition foncière utile à l'association pour stabiliser son assise sur le territoire, à l'occasion de son choix de terrain. De même, le Bureau Municipal a demandé à l'association de renforcer ses recherches de subventions vers le Conseil Régional du Centre, par le biais de l'action « ID EN CAMPAGNE » pour laquelle il reste des crédits disponibles.

Parallèlement et de façon concertée, le Bureau Communautaire a évoqué la possibilité, au titre de ses compétences transférées « Tourisme » et « Culture », d'envisager une budgétisation de 30 000 €, dès 2015, pour favoriser le développement de ce projet associatif. Là aussi, le Bureau Communautaire souhaite demander à l'association de renforcer ses recherches de subventions vers l'Europe, par le biais de l'action « LEADER » pour laquelle il reste des crédits disponibles. Enfin, le Bureau Communautaire a évoqué l'hypothèse d'un relogement sur un terrain privé situé sur la Commune de Dry, qui pourrait avoir de nombreux avantages comparé au choix du terrain du Gué du Roi.

Toutefois, si l'association confirme son choix pour le terrain du Gué du Roi, la Commune de Cléry-Saint-André pourrait solliciter le portage de l'E.P.F.L.I. Cœur de France pour cette acquisition foncière, en déplaçant la charge financière de la collectivité sur l'exercice budgétaire N+4, en évitant ainsi de déstabiliser trop les priorités d'investissement définies pour le mandat municipal.

De plus, la convention de mise à disposition temporaire du local technique de la cour du 131 rue du Maréchal-Foch (libéré en 2012 par le Comité des Fêtes) arrive à échéance. Il est proposé de renouveler pour une nouvelle période de deux années, la mise à disposition gratuite de ce local de stockage.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'orientation à donner à ces propositions municipales de poursuite et de renforcement du soutien communal à l'Association CLERY-SON-HISTOIRE-EN-LUMIERE.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'accompagnement de l'E.P.F.L.I. Cœur de France, pour ce portage, et à autoriser Monsieur le Maire à renouveler la convention de mise à disposition temporaire d'un bâtiment communal à l'Association CLERY-SON-HISTOIRE-EN-LUMIERE.

--- VOTES ---

## **10 - Modification d'une représentation municipale dans un organisme extérieur.**

Monsieur le Maire explique que par délibération en date du 14 Avril 2014, le Conseil Municipal avait désigné Mme Sylvie THIERY, Déléguée Titulaire, et M. Jean-Pierre LEFEBVRE, Délégué Suppléant, pour représenter la Commune de Cléry-Saint-André, au sein du Conseil d'Administration de l'U.N.A. (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles).

M. Jean-Pierre LEFEBVRE a souhaité être remplacé sur cette fonction de Délégué Suppléant.  
Monsieur le Maire propose la candidature de Mme Nathalie DUPUIS, pour le remplacer.

--- VOTE ---

## **11 - Désignation de membres au Bureau de l'Association Foncière de Remembrement.**

Monsieur le Maire explique que le Bureau de l'Association Foncière de Remembrement (A.F.R.) de Cléry-Saint-André est composé de huit membres :

- Monsieur le Maire ou son représentant (il s'agit de M. Jean-Pierre LEFEBVRE depuis une délibération du Conseil Municipal du 14 Avril 2014),
- Trois propriétaires désignés par le Conseil Municipal,
- Trois propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture,
- Un représentant de l'Etat.

Le mandat des six propriétaires arrive à son terme en Février 2015 et les services préfectoraux invitent le Conseil Municipal à désigner trois nouveaux membres, qui peuvent être les sortants reconduits.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose la désignation des trois membres sortants, qui sont d'accord pour poursuivre leurs fonctions :

- M. Laurent BOURGOIN,
- M. Sébastien BOURGOIN,
- M. Pierre LEBRAULT.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions.

--- VOTE ---

## **12 – Vie des commissions municipales.**

La Commission « Embellissement et Ville Durable » s'est réunie le 14 Novembre 2014, pour l'ouverture des plis sur la commande groupée avec trois autres collectivités sur le P.A.V.E. et le Diagnostic Accessibilité. Elle se réunira à nouveau le 5 Janvier 2014 (à confirmer).

La Commission « Actions Sociales, Solidarité, Petite Enfance » se réunira le 16 Décembre 2014.

La Commission « Finances » s'est réunie le 2 Décembre 2014, pour l'examen des projets de délibération de la présente séance de Conseil Municipal.

La Commission « Patrimoine et Culture » s'est réunie le 29 Octobre 2014, pour la préparation du Marché de Noël, et le 27 Novembre, pour l'ouverture des plis « Basilique Nord », puis se réunira à nouveau le 5 Janvier 2015, pour l'analyse des offres.

La Commission « Communication » s'est réunie le 12 Novembre 2014.

La Commission « Action Scolaire » a été consultée, sur le dossier de l'école maternelle, du 12 au 17 novembre 2014, puis se réunira le 19 Décembre 2014, pour l'ouverture des plis.

La Commission « Vie Associative et Jeunesse » s'est réunie le 14 Novembre 2014, pour le dossier de la mise en conformité des vestiaires « football » du stade Raymond-Plotu, puis le 24 Novembre 2014, pour la réflexion à mener sur les évolutions des activités jeunesse, à compter du début de l'année 2015.

### 13 - Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une synthèse des différentes réunions intercommunales passées ou à venir, afin de favoriser l'information de tous sur l'actualité intercommunale.

- **La Communauté de Communes du Val d'Ardoux (C.C.V.A.) :**

La Commission « Environnement » s'est réunie le 14 Octobre 2014, à Mézières-lez-Cléry, en présence de Messieurs Grégory BUBENHEIMER et Thierry TELLIER. Les élus ont pris connaissance du mode de fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif, sur la gestion des chemins de randonnées et sur l'agenda 21.

La Commission « Travaux » s'est réunie le 15 Octobre 2014, à Jouy-le-Potier, en présence de Messieurs Gérard CORGNAC et Gabriel PINSARD, pour des mises en informations sur les équipements communautaires.

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 21 Octobre 2014, à Cléry-Saint-André, en présence de Mesdames Odile BOURGOIN, Catherine BURAUULT, Nathalie DUPUIS, Sylvie THIERY, Messieurs Claude BOISSAY, Gérard CORGNAC, Alain DIET, Olivier JOUIN et Daniel ZONCA. Il se réunira à nouveau le 9 Décembre 2014, à Cléry-Saint-André.

La Commission « Voirie Aménagements extérieurs » s'est réunie le 28 Octobre 2014, à Jouy-le-Potier, en présence de Messieurs Gérard CORGNAC, Jean-Pierre LEFEBVRE et Daniel ZONCA, afin d'enclencher la réflexion sur la voirie d'intérêt communautaire. Puis, un groupe de travail issu de cette commission s'est réuni, sur le terrain, le 4 Décembre 2014, en présence de Messieurs Alain GRILLON, Jean-Pierre LEFEBVRE et Daniel ZONCA.

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 4 Novembre 2014, à Cléry-Saint-André, en présence de Messieurs Claude BOISSAY et Gérard CORGNAC, puis le 2 Décembre 2014, à Cléry-Saint-André, en présence de Madame Odile BOURGOIN, Messieurs Claude BOISSAY et Gérard CORGNAC.

La Commission « Communication » s'est réunie le 20 Novembre 2014, à Mézières-lez-Cléry, en présence de Madame Odile BOURGOIN, pour la conception de la Lettre d'informations. Elle se réunira à nouveau le 10 Décembre 2014, à Mézières-lez-Cléry.

La Commission « Sports » s'est réunie le 3 Décembre 2014, à Dry, en présence de Messieurs Grégory BUBENHEIMER, Gérard CORGNAC et Bertrand HUTTEL. Un état des lieux a été fait, afin de savoir faire émerger une véritable compétence « sports » à l'échelon communautaire.

- **Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry et Les Muids de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (C3M) :**

Le Bureau s'est réuni le 24 Novembre 2014, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON et en présence de Monsieur Daniel ZONCA. Il se réunira à nouveau le 15 Décembre 2014, à Mézières-lez-Cléry.

La Commission « Communication » se réunira le 11 Décembre 2014, à Mézières-lez-Cléry.

Le Comité Syndical se réunira le 15 Décembre 2014, à Mézières-lez-Cléry.

- **Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (S.M.E.T.A.B.A.)**

Le Comité Syndical s'est réuni le 3 Décembre 2014, à Cléry-Saint-André, en présence de Madame Catherine BURAUULT et de Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE.

- **Le Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (S.I.C.A.L.A.)**

Le Bureau s'est réuni le 25 Septembre 2014.

- **Le Syndicat Intercommunal de Gestion de la Crèche Familiale Intercommunale des Marmousets (S.I.V.U. Crèche)**

Le Bureau s'est réuni le 4 Décembre 2014, à Mareau-aux-Prés, en présence de Madame Sylvie THIERY.

Le Comité Syndical se réunira le 11 Décembre 2014, à Mareau-aux-Prés.

- **Le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M.) de la Région de Beaugency.**

Une rencontre entre le SMIRTOM, les Maires, les DGS et agents de déchetteries, a été organisée le 20 Novembre 2014, à Beaugency.

Le Comité Syndical s'est réuni le 4 Décembre 2014, à Beaugency, sous la présidence de Monsieur Alain GRILLON et en présence de Madame Catherine BURAUULT et Monsieur Alain DIET.

- **Le Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud :**

Le Comité Syndical s'est réuni le 16 Octobre 2014, à Vannes-sur-Cosson, en présence de Messieurs Claude BOISSAY, Jean-Pierre LEFEBVRE et Olivier JOUIN. Il se réunira à nouveau le 11 Décembre 2014, à Ardon.

Les Ateliers du SCoT se sont tenus les 17 Novembre 2014, à Jouy-le-Potier, puis le 19 Novembre 2014, à Meung-sur-Loire, en présence de plusieurs élus clérycois.

Le Bureau élargi s'est réuni le 18 Novembre 2014, à Ménestreau-en-Villette, en présence de Monsieur Gérard CORGNAC. Il se réunira à nouveau le 20 Janvier 2015, à Ménestreau-en-Villette.

La Commission « Sport et Tourisme » s'est réunie le 4 Décembre 2014, en présence de Messieurs Claude BOISSAY ; Gérard CORGNAC, Jean-Pierre LEFEBVRE. Un point a été fait sur le développement de boucles pour La Loire à Vélo, ainsi que la facilitation à faire émerger des projets dans les plus petits villages.

La Commission « Communication et Culture » se réunira le 15 Décembre 2014, à La Ferté-Saint-Aubin.

Le Comité Technique InterSCoT se réunira le 18 Décembre 2014, à Ménestreau-en-Villette.

Une réunion publique d'information sur le Diagnostic du SCoT est programmée pour le 19 Février 2015.

#### **14 - Informations diverses.**

Madame Sylvie THIERY, Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale et de la Solidarité, informe que la Commune de Cléry-Saint-André comptait au mois d'Octobre 2014, 140 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 0,7% par rapport aux chiffres de Septembre 2014. La répartition de ces demandeurs est de 70 hommes et 70 femmes ; de 108 indemnisables et 32 non-indemnisables.

Puis, au mois de Novembre 2014, 147 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 5 % par rapport aux chiffres d'Octobre 2014. La répartition de ces demandeurs est de 76 hommes et 71 femmes ; de 118 indemnisables et 29 non-indemnisables.

Madame Sylvie THIERY, Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale et de la Solidarité, informe le Conseil Municipal que le laboratoire missionné par le Conseil Général du Loiret a réalisé une analyse d'eau, le 5 Septembre 2014, à l'Office de Tourisme. Ce prélèvement a mis en évidence la bonne qualité de l'eau pour les paramètres conformes aux exigences de qualité définies au décret 89-3 modifié, relatif aux eaux destinées à la consommation humaine.

Monsieur le Maire rappelle que la Gendarmerie Nationale organise une réunion d'information sur le thème de la prévention des risques de cambriolages, le Vendredi 12 Décembre 2014, à 16 heures, à l'Espace Ardoux.

**15 - Les prochaines réunions de Conseil Municipal** devraient avoir lieu les lundis 12 Janvier, 16 Février et 23 Mars 2015, à 19 heures.

#### **16 - Questions des membres du Conseil Municipal.**

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à ...